

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 mai 2005 à
20 :30 heures.

Et à laquelle sont présents :

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent :

Paul-Eugène Gagnon, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérimaire est présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Ouverture de la session
- 2° Rue des Coquillages
- 3° Demande de Pauline Gagnon
- 4° Demande de Louis-Philippe Rioux
- 5° Enrochement Route du Fleuve Ouest
- 6° Marco St-Laurent/ demande travaux autoroute « 20 »
- 7° Rue Caron

- 8° Rue Luce-Drapeau
- 9° Employés saisonniers / Francis Huet et Daniel Roussel
- 10° Directrice générale intérimaire
- 11° Emploi Québec / signature
- 12° Réjean Isabel (copie)
- 13° Ministère des Transports / résolution mesures d'urgence
- 14° Le Service de promotion touristique des municipalités du Québec
- 15° Location du balai mécanique / nettoyage de la Rue St-Pierre et 298
- 16° Machinerie
- 17° Jeannot Dubé / échange d'une surface de terrain
- 18° Période de questions
- 19° Levée d'assemblée

549-2005

Ordre du jour

Proposé par : Gaston Beauchesne

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

550-2005

Rue des Coquillages

Proposé par : Guy Caron

Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation et dans les journaux concernant du matériel aqueduc et égout pour le prolongement de la Rue des Coquillages.

Adopté

551-2005

Demande de Pauline Gagnon

Considérant que les terrains de la Rue Bellevue sont dans la zone agricole ;

Considérant que le prolongement de la rue Emile Dionne viendrait enclaver un bâtiment agricole ;

Considérant qu'il existe déjà les services d'aqueduc et d'égout ;

Par conséquent il est proposé par : France St-Laurent
appuyé par : Martine Plante

et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Pauline Gagnon, propriétaire du terrain, lot de procéder à la vente dudit terrain à des fins résidentiels.

Adopté

552-2005

Demande de Louis-Philippe Rioux

Considérant que lors de la réparation d'un bris d'aqueduc dans l'entrée d'eau de la propriété de Louis-Philippe Rioux, située au 31 Goulet, il a été constaté que la conduite traversant la rue était en plomb ;

Considérant que cette conduite est hors norme et qu'elle doit être remplacée ;

Par conséquent il est proposé par : Gilles Gagnon
appuyé par : Guy Caron

et résolu à l'unanimité de modifier la facture numéro 40249 et de facturer uniquement les pièces et le temps homme relatif à cette réparation, qui est au montant de 444.30\$

Adopté

Enrochement de la Route du Fleuve Ouest / reporté

553-2005

Marco St-Laurent / demande travaux autoroute « 20 »

Considérant que les travaux du prolongement de l'autoroute « 20 » occasionnera des inconvénients à l'entretien de la route 298 dans le secteur Luceville par la circulation accrue de camions ;

Par conséquent il est proposé par : France St-laurent
appuyé par : Martine Plante

et résolu à l'unanimité que demande soit faite au Ministère des Transports du Québec d'apporter une attention particulière à l'entretien de cette route sous la responsabilité de l'entrepreneur.

Adopté

Rue Caron / reporté

554-2005

Rue Luce-Drapeau

Proposé par : Guy Caron
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de verser une somme de 500\$ à Monsieur René Bélanger représentant la cession du fond de rue Luce-Drapeau, lot 71-38, à la Municipalité de Sainte-Luce.

Monsieur Bélanger s'engage à fournir à la municipalité la description technique et le plan de l'arpenteur-géomètre Yvan Blanchet, dossier 4696.

Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisés à signer les documents concernant un protocole d'entente entre les deux partis.

Adopté

555-2005

Rue Luce-Drapeau

Proposé par : Gilles Gagnon
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Marc Ross, notaire, pour l'acquisition du fond de rue Luce-Drapeau, lot 71-38 de Monsieur René Bélanger. Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice-générale adjointe sont autorisés à signer dans le dossier.

Adopté

556-2005

Employés saisonniers / Francis Huet et Daniel Roussel

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Francis Huet en date du 2 mai 2005,(dossier 3-12) et Daniel Roussel,(dossier 3-32) en date du 9 mai 2005, comme journaliers saisonniers et ce selon les conditions salariales à leur dossier.

Adopté

557-2005

Directrice générale adjointe

Considérant le congé de maladie de Monsieur Gaétan Ross, directeur général et ce depuis le 20 avril 2005;

Considérant que Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe, assumera la direction générale pendant le congé de maladie de M. Ross et ce à compter du 20 avril 2005 ;

Par conséquent il est proposé par : France St-Laurent
appuyé par : Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité qu'un montant supplémentaire lui soit accordé à compter du 20 avril 2005. (dossier 1-6)

Adopté

558-2005

Emploi Québec / signatures

Proposé par : Martine Plante
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe à signer les dossiers pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce avec Emploi Québec.

Adopté

Réjean Isabel / information

559-2005

Ministère des Transports / résolution mesures d'urgence

Proposé par : Gaston Beauchesne

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du Ministère des Transports concernant le détournement de la circulation en cas d'événements hors de contrôle qui peuvent survenir sur le réseau du ministère. La voie de contournement est la Route du Fleuve sur le territoire de la municipalité de Sainte-Luce. Si des bris devaient être occasionnés ou des frais engagés pour ces détournements, le Ministère s'engage à en assumer les coûts.

Adopté

Le Service de promotion touristique des municipalités du Québec.

560-2005

Location du balai mécanique / nettoyage de la Rue St-Pierre et 298

Proposé par : Gilles Gagnon

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le balayage de la rue St-Pierre (Rang 2 Est) et la rue St-Alphonse (Route 298) et de facturer le Ministère des Transports selon le véritable temps requis pour cette tâche.

Adopté

561-2005

Machinerie

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions publiques concernant l'achat de machinerie, afin de remplacer le véhicule 1 tonne et la camionnette Ranger.

Adopté

562-2005

Machinerie

Proposé par : Gaston Beauchesne

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation pour l'achat d'un tracteur à pelouse.

Adopté

Jeannot Dubé / échange d'une surface de terrain – reporté

Période de questions

563-2005

Proposé par Martine Plante et résolu à l'unanimité qu'à 21 :45 heures la session soit levée.

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale adjointe